

Parcours de formation des responsables de MARPA et résidences autonomie
Module 3
5-6-7 et 8 décembre 2017

La résidence autonomie au cœur d'une réglementation complexe

Objectifs

- Présenter au stagiaire l'ensemble des dispositifs réglementaires qui régissent le périmètre juridique des résidences autonomie.
- Connaître et maîtriser les principes fondamentaux de la loi de 2002-2 du 2 janvier 2002 dans les résidences autonomie et de la LOI ASV (loi du 28 décembre 2015).

Durée
4 jours

Localisation
Siège CCMSA
à Bobigny

Dates
5-6-7-8/12/2017

Intervenants
Expert loi du 2 janvier
2002-2 et ASV
Expert évaluation interne
et externe
Expert sécurité des bâtis
Formateur HACCP
cuisine collective

Jour 1

La réglementation concernant les résidences autonomie

- Connaître et maîtriser les principes fondamentaux des lois de 2002-2 et ASV
- La garantie des droits des usagers et des familles
- Procédures et outils nécessaires
- Les nouveautés à intégrer dans le fonctionnement des résidences autonomie

Jour 2

Les documents obligatoires

- Maîtriser des documents et procédures obligatoires à mettre en place dans une résidence autonomie
- Les évaluations internes et externes en résidence autonomie et en MARPA

Jour 3

Les différentes normes environnementales applicables aux bâtiments

- Connaître les règles
 - Les différentes maintenances (hygiène, cuisine, légionellose, accessibilité, VMC, électricité, gaz, etc)
- Les enjeux liés aux mises aux normes

La sécurité des établissements (ERP) accueillant des personnes âgées

- Rappel de la réglementation sécurité incendie en résidence autonomie
- Les contrôles obligatoires
- Les contrôles nécessaires
- La maintenance (contrat, périodicité, ...)

Jour 4

Les aides sociales

- L'allocation personnalisée autonomie (définition, calculs, régime juridique).

Les autres aides légales et extra-légales

Alimentation et nutrition dans les MARPA

- Les règles applicables en matière de nutrition, d'alimentation auprès des personnes âgées :
 - . Respect des règles HACCP
 - . Réglementations diététique et médicale
 - . Qualité des repas